

*Ajournement*

priorités claires concernant les soins. Nous serons ainsi en mesure de prodiguer, au moment opportun, les bons soins aux bonnes personnes. Nous voulons tenir un dialogue sur ce genre de questions, faire progresser l'évaluation des soins, etc.

En ce qui concerne la santé des femmes, ce sujet nous préoccupe beaucoup et la ministre a promis d'examiner les questions qui touchent la santé des femmes. Il n'y a pas encore suffisamment de recherches et d'études pour nous permettre de déterminer quand, comment et pourquoi faire des hystérectomies. À l'heure actuelle, nous nous en remettons à des données désuètes. Il faut créer, à l'intention des femmes, des centres d'excellence qui effectueront les recherches et les études nécessaires et qui évalueront les soins dispensés aux Canadiennes.

Je suis heureuse que la députée ait soulevé cette question, parce que nous estimons que des mesures doivent être prises à cet égard. Nous avons déjà amorcé le dialogue nécessaire avec les intervenants et les provinces afin que des soins appropriés soient dispensés dans notre pays.

• (1840)

[Français]

## LE PROGRAMME STRATÉGIE JEUNESSE

**M. Antoine Dubé (Lévis, BQ):** Madame la Présidente, le 30 mars dernier, je posais une question au ministre du Développement des ressources humaines au sujet de l'efficacité de son programme Stratégie jeunesse. Évidemment, comme il n'a pas répondu à ma satisfaction et que dans sa réponse, il affirmait le contraire de ce qu'une évaluation de son propre ministère faisait de son propre programme, je voudrais revenir sur cette question. Je m'étais servi de citations que j'aimerais rappeler, et c'était à la page 246 du document budgétaire du ministère du Développement des ressources humaines.

La première était: «Les évaluations, par rapport au programme, n'ont pas révélé d'améliorations sensibles du point de vue du marché du travail par rapport à ce qu'on aurait pu s'attendre sans Stratégie jeunesse.» Un peu plus loin: «La Stratégie jeunesse Canada—Nouveau-Brunswick a accentué la dépendance des participants à l'aide sociale.» Un peu plus loin encore: «La Stratégie n'a pas eu d'incidences manifestes sur la dépendance à l'aide sociale à Terre-Neuve. Les participants, comme les non-participants, étaient plus dépendants de l'aide sociale après le programme.» Or, il y a là des sommes considérables qui sont dépensées.

Par exemple, l'entente Canada—Nouveau-Brunswick stipule qu'il y aura 120 millions de dollars de dépensés. L'entente Stratégie jeunesse à Terre-Neuve fera dépenser 56,6 millions de dollars. J'aimerais, si le temps me le permet, parler de statistiques provenant du Québec pour démontrer que ce n'est pas seulement au Nouveau-Brunswick ni à Terre-Neuve que le taux de dépendance à l'aide sociale chez les jeunes s'accroît. Je vais donner des statistiques au Québec.

En 1991, il y avait 116 000 assistés sociaux au Québec de moins de 30 ans. En 1995, le nombre est passé à 140 000 jeunes qui dépendent de l'aide sociale, dont 74 000 qui ont moins de 25 ans, si on veut correspondre aux chiffres de Statistique Canada tels qu'utilisés par le ministère du Développement des ressources humaines. Moi, je comprends mal et j'espère que le secrétaire parlementaire va être plus éloquent que son ministre, qu'un propre document du ministère affirme que, finalement, l'évaluation interne de ce programme montre qu'il y a une augmentation du nombre de jeunes à l'assistance sociale, et le ministre dit que c'est le meilleur programme au monde. Alors, je trouvais cela assez invraisemblable.

Il y a un autre élément, c'est qu'on sait qu'il y a eu des coupures à l'assurance-chômage de 2,5 milliards de dollars, l'an dernier. Le projet de loi C-17 a augmenté le délai pour obtenir de l'assurance-chômage, a diminué les prestations, a diminué aussi la durée des prestations. En conséquence, il y a eu une augmentation importante au Québec, et aussi ailleurs, du nombre de personnes qui vont de l'assurance-chômage à l'aide sociale. Les principales victimes de cette situation sont justement les jeunes, parce que les jeunes détiennent 40 p. 100 des emplois précaires au Canada et ce sont eux qui, en premier, sont victimes du chômage, et ce sont eux qui sont victimes des coupures à l'assurance-chômage. La seule alternative qui leur reste est l'aide sociale. J'aimerais que le secrétaire parlementaire démontre avec plus d'éloquence que le fait son ministre quant à l'évaluation de ce programme.

[Traduction]

**M. Maurizio Bevilacqua (secrétaire parlementaire du ministre du Développement des ressources humaines, Lib.):** Madame la Présidente, je voudrais tout d'abord remercier le député pour l'intérêt sincère qu'il porte aux jeunes. Je sais que le député se préoccupe véritablement du sort qui leur est réservé.

Revenons à la question originale que le député a posée au sujet des programmes à Terre-Neuve et au Nouveau-Brunswick, il a dit: «Les résultats sont dévastateurs.» Voilà pourquoi le ministre du Développement des ressources humaines a décidé de mettre fin à cette initiative inefficace et de concentrer nos efforts sur les programmes qui sont conçus à l'intention des jeunes et qui fonctionnent bien.

Il est également important de rappeler au député que cette initiative remonte à l'époque des conservateurs. Notre approche à l'égard des jeunes a changé au point où, si nous regardons les postes budgétaires liés à l'emploi des jeunes, nous constatons une augmentation par rapport à l'an dernier même si nous devons tenir compte de notre situation financière.

Le programme de stages pour les jeunes est conçu exclusivement pour aider les jeunes à faire la transition entre l'école et le travail. Plus de 2 000 jeunes Canadiens auront profité des programmes que nous avons lancés dans différents secteurs comme l'environnement, la logistique, la réparation d'automobiles, l'électronique, l'électricité, la fabrication, le tourisme, tous des